

Étangs, mares et canaux eutrophes (3150) - 3,49 ha

L'habitat correspond aux lacs, **étangs et mares eutrophes**, mais aussi aux **canaux des marais** colonisés par des macrophytes enracinés et non enracinés, éventuellement associés à des lentilles d'eau ou de grands macrophytes flottants, voire flottant entre deux eaux. Présents sur tout le territoire français aux substrats géologiques pas trop acides, ils sont plus fréquents en zones de plaine, avec une agriculture intensive. Cet habitat se décline en trois habitats élémentaires dont deux sont présents dans l'aire d'étude :

3150-3 : plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres flottant à la surface de l'eau

3150-4 : rivières, canaux et fossés eutrophes des marais

Plans d'eau eutrophes (3150-3)

L'habitat est développé dans les mares, étangs et lacs de plaine. Il s'agit de communautés avec un caractère **d'eaux stagnantes** très marqué, dominées par des macrophytes libres flottant à la surface de l'eau.

L'habitat correspond à des **eaux mésotrophes à eutrophes**, parfois hypertrophes, relativement claires à pH neutre à basique, parfois légèrement saumâtres, avec une richesse variable en orthophosphates.

Deux grands types structuraux sont à distinguer : les groupements de **lentilles d'eau** flottant à la surface de l'eau ; les groupements de **grandes macrophytes** flottant à la surface de l'eau ou au-dessus d'elle, dominés par l'**hydrocharis**. Ce sont des groupements à caractère pionnier mais qui peuvent devenir très envahissants. Ils présentent un cycle saisonnier marqué, avec éventuellement des successions de communautés correspondant à des changements importants de dominance spécifique.

Sur le site, l'habitat est réparti au niveau du polder du Grand Loc'h. La loutre est une espèce d'intérêt patrimonial fréquentant les plans d'eau dans lesquels se trouve l'habitat.

Figure 1 : Grenouille dans des lentilles d'eau, plan d'eau eutrophe sur le Grand



Loc'h (Cliché JP Ferrand)

L'eutrophisation des eaux provoquée par les activités humaines entraîne un passage aux groupements de niveau trophique supérieur et la régression des espèces méso-eutrophes. Ces communautés semblent parmi les dernières à résister à l'hypertrophisation et ont été utilisées en épuration des eaux.

Les groupements méso-eutrophes, plus rares et témoignant de systèmes non dégradés, sont à privilégier par rapport aux groupements eutrophes et hypertrophes. La gestion de cet habitat ne présente pas d'autres particularités que de lutter contre le caractère parfois envahissant des lentilles d'eau.

Rivières, canaux et fossés eutrophes des marais (3150-4)

L'habitat est développé dans deux types de milieux le plus souvent fortement anthropisés :

- les canaux et rivières lentes, et les bras morts plus ou moins déconnectés des grands fleuves,
- les fossés de marais eutrophes, parfois littoraux.

L'habitat correspond à des **eaux eutrophes à hypertrophes**, à pH neutre à basique, avec une grande richesse variable en orthophosphates.

Assez souvent, ces milieux peuvent être très légèrement saumâtres. Les **variations de température**, notamment dans les canaux et fossés, peuvent être importantes, avec une forte **augmentation au**



sein des herbiers, notamment dans la couche des lentilles d'eau.

Les facteurs de variation majeurs sont la largeur des cours d'eau et la connexion au cours d'eau principal, l'éclairement, la profondeur et les vitesses d'écoulement, la granulométrie des fonds et l'importance de l'envasement, la minéralisation, le pH, la salinité et la trophie des eaux.

Figure 2 : Canaux eutrophes sur le Grand Loc'h (Cliché JP Ferrand)

Il s'agit d'une végétation dominée par des **potamots à feuilles larges et des myriophylles**, mais aussi par des **macrophytes flottants**. En fossés, ces groupements sont **souvent très recouvrants**, formant des herbiers submergés qui suite à la compétition interspécifique, se répartissent en **taches monospécifiques**. En revanche, la couche de macrophytes libres flottants est souvent composée de plusieurs espèces de lentilles d'eau, voire d'hydrocharis des grenouilles. L'habitat se situe au niveau du **polder du Grand Loc'h**.

L'habitat joue un rôle de **corridor écologique essentiel** pour de nombreuses espèces de poissons, notamment pour la reproduction. C'est aussi un habitat d'espèces important pour des espèces de l'annexe II de la directive « Habitats, Faune, Flore » répertoriées sur le site Natura 2000 : loutre d'Europe et agrion de Mercure.

L'évolution naturelle des milieux eutrophes peu profonds est le **comblement par production végétale** à la fois des macrophytes aquatiques et des héliophytes, mais aussi par **l'envasement**. **Divers systèmes de curage permettent un entretien** des milieux et de limiter ou de ralentir le comblement des fossés et des biefs. Après entretien, une dynamique de colonisation est observable, mais elle reste mal connue. Les **pompages** accélèrent la colonisation du lit par les héliophytes et les plantes de berges (baldingère faux-roseau, *Phalaris arundinacea*, rubanier dressé *Sparganium erectum*, agrostide stolonifère *Agrostis stolonifera*...). **L'hypertrophisation** se traduit par des réductions des peuplements macrophytiques submergés. Les états méso-eutrophes avec une végétation enracinée ou submergée flottante sont à privilégier.

Les autres menaces sont le **comblement** par l'homme ou **busage**, un entretien avec des **herbicides** et une régression due **au ragondin et au rat musqué**. **Le maintien des écoulements est l'unique préconisation d'ensemble**. Comme la plupart des réseaux hydrographiques, la gestion globale est celle du lit et des berges, d'où l'importance majeure de ménager un espace-tampon pour préserver l'habitat.

Landes humides (4020)- 0,18 ha*

Il s'agit de **landes humides** atlantiques sous forte influence océanique, caractérisées, par la présence simultanée de la **bruyère à quatre angles** (*Erica tetralix*) définissant leur caractère humides, **et de la bruyère ciliée** (*E. ciliaris*) définissant leur caractère océanique tempéré. La **molinie**, toujours présente, peut imprimer une physionomie herbeuse plutôt basses, voire rases (0,25 à 0,50 m de hauteur).. Elles se développent sur des **substrats oligotrophes acides constamment humides ou connaissant des phases d'assèchement temporaire**. La **nappe**, alimentée par des eaux pauvres en éléments minéraux, est **permanente ou temporaire**.



Figure 3 : Lande humide, gentiane pneumonanthe, bruyère ciliée (Clichés JP Ferrand)

Cet habitat est présent uniquement au Nord de Kerroc'h au sein d'un complexe de landes sèches et mésophiles qui s'étire à l'arrière du littoral mais **hors du périmètre du site Natura 2000**.

Bien que ces landes puissent être localement abondantes, leur **aire de répartition est assez limitée**, ce qui en fait un **habitat peu commun à l'échelle tant de la France que de l'Europe**. Elles sont en **déclin dans l'ensemble de leur aire de répartition**. Elles abritent des communautés animales et végétales souvent rares et menacées, adaptées à des contraintes environnementales pouvant être fortes. Parmi les espèces remarquables : **azuré des mouillères** (papillon protégé en France, connu sur la commune de Ploemeur), rossolis ou droséras, fauvette pitchou...

Il s'agit essentiellement de **landes régressives** issues de défrichements anciens. **Autrefois exploitées de manière artisanale et raisonnée** pour les nombreuses ressources naturelles qu'elles offraient, la plupart des landes humides ont été **abandonnées avec la déprise agricole**. En l'absence d'entretien, cet habitat **évolue vers des fourrés préforestiers** et vers une dominance de la molinie et peuvent se voir colonisées par les pins, cette évolution s'accompagnant de la perte de biocénoses patrimoniales. Parallèlement à leur abandon, de nombreuses landes ont fait, et font encore, l'objet de **mises en culture ou de boisements**, généralement précédés de **drainages, d'apports d'amendements ou de travaux du sol**, qui ont entraîné la **destruction irréversible** de milliers d'hectares de landes humides. Cet habitat est donc en régression du fait soit de son abandon, soit de son exploitation à des fins sylvicoles ou agricoles.

L'objectif est de privilégier les **stades humides, ouverts**, possédant une **végétation basse à rase**, dans lesquels le cortège des espèces indicatrices de l'habitat est bien représenté. Les landes humides très riches en molinie constituent un faciès d'un moindre intérêt écologique, mais elles peuvent être restaurées. La **fauche régulière ou le pâturage**, ainsi que les **feux courants**, peuvent bloquer l'évolution progressive et maintenir l'habitat dans un état de conservation favorable. Tout boisement ou toute mise en culture, tout travail du sol, tout épandage d'intrants et tout creusement de plan d'eau doivent être proscris pour le maintien de l'habitat. Les modifications du régime hydrique sont également très préjudiciables au maintien de l'habitat.

Les landes humides maintenues dans état de conservation favorable doivent être entretenues. Cet entretien doit être réalisé de préférence par la **fauche**, parfois par le **pâturage extensif**. Les landes âgées devront être **restaurées** préalablement. Proche du site, la lande est entretenue par girobroyage par l'association de chasse de Ploemeur.